

Communiqué de presse

Le 6 novembre 2024

« Dernière Chance », le documentaire qui met en lumière l'accompagnement de jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le 7 novembre 2024, le documentaire « Dernière chance » sera diffusé à 23 :15 sur France 3 Île-de-France et sur la plateforme France.tv. Pendant plusieurs mois, le réalisateur Romain Delalande a suivi le quotidien des équipes et des jeunes majeur.es de Déclic, structure du Groupe SOS.

L'occasion de mettre en lumière le travail minutieux et engagé des éducateurs et éducatrices, et de mieux comprendre ce qui anime ces jeunes sous mandat judiciaire ou sous mandat administratif confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris ou par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

En octobre dernier, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a publié un état des lieux¹ de la protection de l'enfance en France. Bilan : Près de 350 000 mineurs et jeunes majeurs sont pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, un chiffre qui a augmenté de +50% en 20 ans. Parmi les jeunes majeurs, et selon le Ministère des Solidarités et de la santé² et l'INSEE³, à 18-19 ans, près de 50% des jeunes sortant de l'ASE ne sont ni en étude, ni en emploi ou en formation (NEET) et 43% des jeunes ayant été placés n'ont aucun diplôme.

La loi « Taquet » de 2022 prolonge l'accompagnement des jeunes placés jusqu'à 21 ans pour éviter les sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance à 18 ans souvent synonymes de précarité. Une mesure déjà mise en place avant cette date par le Groupe SOS, notamment via sa structure Déclic. Romain Delalande, réalisateur, a suivi pendant plusieurs mois les équipes, pour exposer au grand public le quotidien de certains jeunes et de leurs accompagnants.

Déclic : accompagner vers l'autonomie durable

Déclic est une structure qui accueille 38 jeunes (garçons et filles), de 15 à 21 ans, sous mandat judiciaire sous mandat judiciaire ou administratif confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Deux objectifs : accompagner les jeunes vers l'autonomie en associant le logement individualisé à l'insertion sociale et professionnelle, et aider les jeunes à construire leurs projets personnels en les responsabilisant sur leurs choix. Les équipes échangent au quotidien avec les jeunes et les accompagnent dans leurs démarches, qu'elles soient administratives, scolaires, de recherche d'emploi, de gestion de leur argent, la relation avec leurs proches ou encore leur suivi médical. Déclic est une structure qui dépend du Groupe SOS Jeunesse, une des associations fondatrices du Groupe SOS.

L'ASE, la PJJ, et après ?

¹ https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2024/2024_15_protection_enfance.pdf

² Ministère des solidarités et de la santé, Aide sociale à l'enfance : pour en finir avec les sorties sèches. 2019

³ INSEE, Niveau d'étude de la population, 2020 -

Depuis les luttes contre les ravages du sida jusqu'à la crise des Gilets jaunes, le Groupe SOS a toujours œuvré pour renforcer la solidarité et construire un véritable vivre-ensemble. L'innovation est au cœur de ses activités, avec pour objectif d'apporter des solutions là où les équipes de terrain soulignent des manquements, et répondre aux crises traversées par la société. Concernant les jeunes majeurs de l'ASE, les équipes sont partis d'un constat : La précarité du toit et du repas est une réalité au quotidien pour de nombreux anciens jeunes ayant bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance. Selon la dernière stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (2020-2022) du ministère des solidarités et de la santé, 35 % des personnes sans domicile de 18-24 ans sont d'anciens enfants placés. Il est donc essentiel d'assurer un maillage territorial et un réseau de soutien qui créent du lien autour de ces jeunes vulnérables, favorisent leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle. C'est pourquoi les professionnels ont souhaité prolonger l'accompagnement en mettant en place un dispositif inédit : La Maille. Ce dispositif propose un accompagnement dit « de suite » pour les jeunes majeur.e.s de 18 à 26 ans sortant.e.s de L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) en étayant leur autonomie récemment acquise et leur insertion socio-professionnelle. Les collectivités, les élus ou encore les fondations, sont sollicités pour soutenir et pérenniser ce dispositif.

Plus d'informations sur [La Maille](#)

À propos du Groupe SOS

Le Groupe SOS, fondé en 1984 pendant les années sida, est **un groupe associatif, acteur majeur de la cohésion sociale en France et en Europe.**

Le Groupe SOS intervient dans les champs de la solidarité, de la jeunesse, de la santé et des seniors, de la transition écologique, des exclusions territoriales, des commerces durables et de la culture pour toutes et tous. Plus grand groupe de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe, **le Groupe SOS est convaincu que ces activités ne doivent pas être motivées par le profit.**

En abordant toutes les problématiques et en accompagnant tous les publics, même les plus complexes, **le Groupe SOS se démarque par son audace, sa résilience et sa capacité à innover.** Il n'existe pas, à ce stade, d'associations comparables **en termes de taille, de portée et de diversité d'interventions.**

22 000 salarié.e.s, 2 millions de personnes bénéficiaires, 850 établissements, associations et entreprises sociales, 50 pays.

A propos du Groupe SOS Jeunesse

L'association Groupe SOS Jeunesse est le premier acteur associatif de la protection de l'enfance en France. Sa mission : éduquer et protéger enfants, adolescents et jeunes majeurs en difficulté compte-tenu de leur environnement familial, social et économique. Soutien à la parentalité, accueil de mineurs et jeunes majeurs en danger ou en risque de danger, en difficultés psychologiques, alternatives à l'incarcération et accompagnement à l'insertion socio-professionnelle... concevoir et mettre en œuvre des moyens innovants d'aide, de soutien et d'accompagnement, tels sont le moteur et la boussole du Groupe SOS Jeunesse. Présente dans 25 départements, en métropole et outre-mer avec 63 établissements et services d'aide sociale à l'enfance, de protection judiciaire de la jeunesse et de prise en charge du handicap, en lien étroit avec les pouvoirs publics, l'association comptait près de 11 000 jeunes bénéficiaires en 2023.

Groupe SOS Jeunesse est l'une des associations fondatrices du Groupe SOS

CONTACT PRESSE

Fiona Guitard

Responsable de la communication externe
fiona.guitard@groupe-sos.org | 07 88 44 26 19